

POLICIERS ET POLICIÈRES EN MILIEU SCOLAIRE

Service d'accompagnement pour :

- Effectuer des rencontres de prévention et de sensibilisation sur des événements qui sont en lien avec des infractions criminelles ;
- Travailler en étroite collaboration avec les intervenants de l'école, ainsi qu'avec toute autre personne susceptible d'aider selon le besoin ;
- Intervention lors de tout événement où une infraction est commise, puisque l'application des lois fait partie de ses fonctions en tout temps.

Note : Cst Maxime Pelletier, policier en milieu scolaire du Service de police de la Ville de Lévis.